



Reliquat de fin d'année 175 €

D'après nos informations, le montant du reliquat de fin de gestion 2009 des primes est revu à la baisse. Au lieu d'être de 220€, il sera **cette année de 175€**. Il sera versé comme tous les ans sur la paye de décembre.

Nous dénonçons cette baisse, dans un contexte économique où chaque euro compte.

Précision importante :

Ce reliquat est **non modulable et non proratisable**, comme ne cesse de le réclamer la CGT.

Tous les agents ayant droit à ce reliquat devraient donc, dans la limite du plafond, recevoir 175€.

Si cela n'était pas le cas, ou si vous remarquez des dysfonctionnements dans son versement, n'hésitez pas à nous interpeler.

Paris, le 30 octobre 2009